

SÉANCE DU MERCREDI 3 JUILLET 2019

Président : Dominique Audrierie.

Présents : 180.

Excusés : 2.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

Le président ouvre la séance en félicitant Michel Testut pour sa nomination comme président de l'Académie des Lettres et des Arts du Périgord (ALAP) et Gérard Fayolle comme président d'honneur.

Pour la séance du 7 août 2019, nous irons visiter la cathédrale Saint-Front, ses coupes et la préfecture. Les inscriptions sont closes. Vu le nombre de demandes non satisfaites pour la visite des coupes, une nouvelle sortie est envisagée ultérieurement. Pour la sortie du 7 septembre 2019 à La Tour Blanche, il reste encore 3 places, le prix est fixé à 42€ par personne.

Le président attire une nouvelle fois l'attention sur le projet d'implantation d'éoliennes dans plusieurs sites périgordins. De telles installations ne peuvent qu'avoir un fort impact sur nos paysages, chacun est donc concerné et toute décision devra faire l'objet d'une large concertation.

Suivent les communications du jour.

Les 700 ans du marché du Bugue, par Gérard Fayolle

Le Bugue commémore les sept cents ans de son marché du mardi, institué en novembre 1319 par Philippe V le Long. Le texte royal qui le fixe ce jour-là a été trouvé, traduit et étudié par Léon Dessalles, archiviste et historien du Périgord (1803-1873) ; comme le reconnaît la lettre, la décision royale a été prise à la demande de Pierre de Galard. Il est seigneur de Limeuil (et donc du Bugue) et de Miremont. Mais il est aussi grand-maître des arbalétriers, colonel général de l'infanterie et gouverneur des Flandres. En 1317, il a accordé une charte des libertés et des privilèges aux habitants. Il défend le marché du Bugue pour une raison expliquée dans le texte : le marché qui existait déjà ne se tenait pas à date fixe ce qui nuisait au commerce du Bugue et des villes voisines. Le roi règle la question (pour 700 ans, au moins !)

Philippe V, nommé Le Long à cause de sa taille, est un des derniers capétiens directs. Il ne règne que six ans, de 1316 à 1322. Il meurt sans enfant. Malgré la brièveté de son règne, il s'attache à créer une administration royale plus étoffée. Il joue ainsi un grand rôle dans la mise en place de la Chambre des comptes qui va gérer le trésor royal que son père a confisqué aux templiers. Il établit une plus grande concertation avec les représentants des villes et poursuit la libération des serfs du domaine royal. Mais son règne est très assombri par le traitement affligé aux lépreux, accusés d'empoisonner les puits, torturés et brûlés avec acharnement dans tout le royaume en 1321. On sait qu'il en fut ainsi à Périgueux et un lépreux qui meurt en prison à Campagne près du Bugue n'est pas enseveli.

La lettre du roi est révélatrice d'une bonne organisation du pouvoir. Elle rappelle tout d'abord qu'il s'exerce avec assurance, même loin de Paris, et s'attache à traiter directement de questions locales. Il s'agit, de plus, d'un territoire qui fait partie depuis longtemps des zones de contact entre les deux couronnes ; c'est le roi qui signe la lettre. Il n'est pas question du comte de Périgord. Précisons que la décision royale est prise à la suite d'une étude approfondie. Il est en effet indiqué qu'avant de trancher, une enquête a été ordonnée pour savoir si la décision pouvait être prise « sans préjudice, ni dommage pour nous, tout autre, ou les marchés voisins ». Il est précisé ensuite que l'enquête a prouvé qu'il n'y aurait « ni dommage, ni préjudice pour nous et pour les autres ». Le marché se tiendra donc « perpétuellement » au Bugue le mardi. « La chose restera ferme et stable dans l'avenir ». La lettre est signée à Brie-sur-Seine, châtellenie du domaine royal.

Ce document apparaît donc à l'aube du XIV^e siècle comme une belle preuve de centralisation du pouvoir royal, qui, tout en s'entourant de précautions en consultant les intéressés, s'affirme clairement. Pourtant les rois vont avoir fort à faire : nous sommes proches de l'affrontement sur un territoire où les deux monarchies ont marqué leur territoire en construisant les bastides et où va se poser, avec la fin des capétiens directs, la question de la transmission de la couronne de France. La guerre franco-anglaise va reprendre avec vigueur pour un siècle. (résumé de l'intervenant)

La découverte des gravures gravettiennes de la grotte de la Cavaille et les travaux récents, par Gilles et Brigitte Delluc

Au début de 1980, le géologue Paul Fitte invitait les intervenants à visiter une grotte de la vallée de la Couze où il avait repéré sur la paroi un grand cercle gravé énigmatique. L'examen de cette petite grotte cachée au flanc d'un ravin étroit, retardée par de nombreux travaux en cours, aboutit à l'identification d'un ensemble de gravures pariétales très difficiles à lire car usées au point que ne subsiste que le fond des traits gravés sur un calcaire très gréseux, s'émiettant grain par grain : une frise de quatre mammoths, un cheval et un aurochs opposée à une vulve exceptionnelle, de très grande taille, accompagnés de plages striées. Les intervenants en firent une rapide présentation à la SHAP le 6 juillet 1988 (*BSHAP*, 1988, p. 111-123). D'après le style des animaux, cet ensemble gravé paraissait se rapporter au début du Paléolithique supérieur, sans pouvoir être plus précis. La grotte avait été fouillée en 1934 par Fernand Lacorre, le fouilleur de la Gravette, mais les résultats de ses travaux étaient très succinctement publiés et mettaient surtout en évidence une longue occupation néandertalienne, puis quelques occupations au Paléolithique supérieur signalées seulement par quelques mots : Châtelperronien et Gravettien (dénommés Périgordien par Lacorre) et Magdalénien ancien. En reprenant l'étude de ce dossier, les intervenants ont conclu que cet ensemble pariétal était très vraisemblablement gravettien, compte tenu : 1 – du style des mammoths à entrejambe en arche ; 2 – du matériel provenant de la Cavaille (collection Lacorre), conservé au Musée-Forum d'Aurignac ; il recèle en effet une série d'outils de silex caractéristiques de chaque période sélectionnée par Lacorre et, en particulier, une série de pointes de la Gravette caractéristiques du Gravettien moyen, avec quelques pointes à gibbosité, et une diaphyse osseuse gravée d'un renne, publiée par H. Breuil parmi les œuvres mobilières ornées « périgordiennes », c'est-à-dire gravettiennes. (résumé des intervenants)

Le journal quotidien de Lily Jolibois-Roger, 1914-1918, par Geneviève Delaux

Geneviève Delaux présente le journal quotidien écrit, à l'encre et à la plume, pendant la guerre de 1914-1918, par Lily Jolibois-Roger, âgée en 1914 de 14 ans. Ce document de 900 pages a été remis par sa petite-fille, Isabelle Leroy-Delpeuch, à l'association « Mémoire et Patrimoine de Rouffignac », qui en a assuré l'édition en fac-similé.

Lily est née à Besançon le 15 mai 1900, dans une famille de hauts fonctionnaires. Sa vie se partage entre Rouffignac, Paris et Nice. Elle note chaque jour dans des cahiers d'écolier les informations données par les télégrammes Havas, les journaux (*La Petite Gironde*, *Le Temps*, *Le Matin*, *La Victoire*) ou la radio. Elle est à Paris lors d'événements importants. En mai 1916, elle assiste à l'enterrement du général Gallieni. En novembre 1918, elle est là lors de la préparation de la Conférence internationale de la Paix entre les cinq grandes puissances mais également lors des défilés avenue des Champs-Élysées en l'honneur du roi d'Angleterre, le 5 décembre en l'honneur des souverains belges et le 12 décembre à l'arrivée du président Wilson et de Lloyd George. Son récit se termine lorsque le pacte constitutif de la Société des Nations est signé par les cinq pays.

Lily décèdera le 12 février 1976 à Boulogne Billancourt après avoir consacré sa vie à sa famille. (résumé de la secrétaire générale d'après les notes de l'intervenante ; l'intégralité de la conférence est déposée à la bibliothèque de la SHAP).

Un exemplaire de l'ouvrage a été offert, par la conférencière, à notre bibliothèque.

Vu le président
Dominique Audrerie

Vu la secrétaire générale
Huguette Bonnefond